

Quelques décisions du dernier Conseil Municipal

Travaux de sécurisation routière à Triaucourt

Suite au rapport remis par l'A.D.A de Bar-le-Duc, le Conseil Municipal vote à l'unanimité ce projet de sécurisation avec aménagements ou signalisations envisagés à chaque point concerné, c'est-à-dire à l'entrée d'agglomération direction Foucaucourt-sur-Thabas, devant le cimetière, aux abords de l'école, à l'entrée d'agglomération direction Laheycourt ainsi que la création de cheminements piétons permettant de relier les deux lotissements de la rue Cdt Laflotte et de la rue Capitaine Fenaux au centre du village. Les travaux ne pourront pas commencer avant les accords de subventions

Dénomination de rues, ruelles et chemins

Le Conseil Municipal a décidé de donner des noms aux rues, ruelles ou chemins qui n'en avaient pas. Ces noms ont été choisis en commission en tenant compte si possible de l'intérêt culturel, historique ou communal.

Achat de terrain - Voie de Beaulieu

Dans le cadre du projet de construction d'une Maison de Santé à Triaucourt, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'achat d'une parcelle de 17 a 37 ca contiguë à une parcelle appartenant à la commune .

Vente de terrain – Voie de Beaulieu

Le Conseil vote, à l'unanimité, la vente d'une parcelle d'une superficie de 10 a 49 ca située dans le lotissement de la Voie de Beaulieu, aux propriétaires de la parcelle adjacente .

Création d'une régie « Location salle des Fêtes »

En raison de plusieurs créances impayées relatives à la location de la salle des fêtes de Triaucourt, Monsieur le Maire, sur recommandations de la Trésorerie préconise la création d'une nouvelle régie dédiée à la location de la salle des fêtes.

La mise en œuvre de cette régie permettra à la Commune d'encaisser préalablement le montant des locations et ce 2 mois avant la location. Pour toute information, s'adresser à la mairie.

Permanence du Maire délégué de Senard

Tous les 15 jours, le samedi de 11 h à 12 h - (les 1er et 3ème samedis du mois)
À la mairie de Triaucourt

DECHETTERIE DE VAUBECOURT

Sont acceptés:

Les déchets d'ameublement, de bricolage, de jardin, de bois de taille...

Les textiles, les gravats, les cartons, les verres, les métaux...

Les huiles minérales (10l maxi), les bidons, les huiles végétales, les solvants, les peintures, les pesticides, les aérosols, les piles...

Les équipements électroniques et l'électroménager.

Nouveau : un container est réservé aux pneus, uniquement des particuliers VL et motos, sans jantes et non souillés.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Le Syndicat Mixte Germain Guérard lance une « opération groupée » afin de réaliser la mise en conformité de vos installations, en suivant ces 2 étapes :

- 1) étude préalable permettant de chiffrer les travaux à réaliser. (L'étude vous coûtera moins de 100 €).
- 2) Suite à votre accord, réalisation des travaux qui pourront être subventionnés entre 65 et 80%.

D'autres aides sont possibles: ANAH, CAF, votre Caisse de retraite...

La fiche explicative avec coupon d'inscription est à retirer au secrétariat le plus rapidement possible. (date limite: le 30 avril 2021)

A LOUER

Un appartement de 78 m² situé au 1er étage de l'immeuble, sis au 20 rue A Lemaire

et comprenant:

Escalier et palier

Cuisine avec bloc évier et hotte aspirante

Séjour; 3 chambres; WC- salle de bains

Peintures et tapisseries refaites.

Cave; jardin; local fermé et abri commun;

Chauffage électrique.

Loyer 350 €

Pour tout renseignement:

S'adresser à la mairie

au 03 29 70 77 78

VACCINATIONS

Les personnes de 75 ans et plus ont reçu de leur Caisse Maladie une information concernant la vaccination contre la Covid.

Si l'une d'entre elles a un souci pour se déplacer, qu'elle en informe la mairie qui fera le nécessaire pour l'aider.

A compter du 19 février, la vaccination est ouverte aux personnes de 50 à 64 ans inclus à risque (diabète, obésité...) . Elles peuvent être vaccinées.

Il est conseillé de se rapprocher de son médecin.

Prise de rendez-vous par internet sur le site :

<https://www.santé.fr>

Ou par téléphone: 08 01 90 89 55 pour Bar le Duc et Verdun

03 72 85 01 17 Pour les autres centres.

Rappel des horaires de tonte et des travaux extérieurs bruyants :

En semaine de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h

Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h

Maxilien : mercredi 17 mars de 14 h à 16 h devant la mairie

Si vous rencontrez des problèmes administratifs, de santé, d'emploi ou pour toute autre question (utilisation d'internet...) n'hésitez pas à venir à ce rendez-vous.

Maxilien sera présent chaque 3ème mercredi de chaque mois